



ALSACE NATURE

Association Fédérative Régionale
pour la Protection de la Nature

Association reconnue de mission d'utilité publique

RÉSEAU FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Alsace Nature Région

8 rue Adèle Riton

67000 STRASBOURG

Tél. 03 88 37 07 58

Fax 03 88 25 52 66

siegeregion@alsacenature.org

SITE INTERNET

www.alsacenature.org

Strasbourg, le 16 janvier 2013

Madame Christiane TAUBIRA

Ministre de la Justice

Ministère de la Justice

13, place Vendôme

75042 Paris cedex 01

Nos réf. : G260/SSi-01/MW/13

Dossier suivi par : Maurice WINTZ – Président régional

Objet : Appel solennel pour l'abandon du projet de centre pénitentiaire de Lutterbach

Madame la Ministre de la Justice,

Lors de la présentation du budget du ministère de la Justice en septembre dernier, vous aviez annoncé l'amorce d'un « programme de construction et de réhabilitation d'envergure » en matière pénitentiaire se traduisant entre autres par la construction de neuf nouvelles prisons. Parmi ces neuf projets, celui de Lutterbach est considéré comme une réelle « usine carcérale » par les professionnels du milieu. A l'origine, cette prison était censée accueillir les détenus des maisons d'arrêt vétustes du Haut-Rhin (Mulhouse et Colmar) et de la centrale d'Ensisheim, soit l'aménagement de 730 places pour les prévenus.

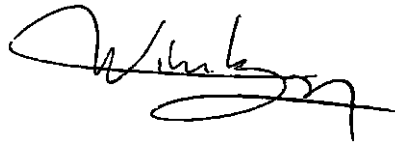
Dans le dernier projet il aurait été décidé, à notre connaissance, que l'établissement ne compterait plus que 500 places. Or, si nous pouvons noter que le souhait de ne pas construire des espaces de détentions à taille inhumaine semble avoir été entendu - quoique Jean-Marie Delarue, Contrôleur Général des Prisons, estime qu'au-delà de 200 places une prison n'est pas gérable - il n'en demeure pas moins que la localisation du projet pose problème. En effet, le bâtiment serait situé dans un espace à vocation naturelle constitué notamment d'une réserve naturelle régionale de 150 ha d'une part et d'un espace Natura 2000 d'autre part et consommerait une grande surface de terres agricoles. Tous les documents d'urbanisme - POS, PLU, GERPLAN, SDAU - ont classé le site en zone naturelle et le SCOT, publié en 2007, a désigné le lieu comme « trame verte ». Inondable et proche des puits de captage de l'agglomération mulhousienne, le site est concerné par un PPRI et SAGE non encore finalisé. De plus, il serait situé près de la Cité de l'Habitat ainsi que du CINE (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) de Lutterbach, qui propose aux scolaires des animations en milieu naturel à proximité.

Face à l'absence d'espace de dialogue autour de ce projet et au regard des enjeux environnementaux nous ne pouvons qu'appeler de nos vœux une prise de décision de votre part rejetant ce site d'implantation. Il nous semble qu'au cours des visites et échanges que vous avez pu avoir avec les interlocuteurs locaux, des idées pertinentes ont pu voir le jour et méritent en tout cas de faire l'objet d'une analyse fine. Ainsi, tant que ce projet reste dans le champ des projets potentiels, il grève toute réflexion autre.

Nous savons que vous restez attachée au dialogue et votre venue sur le site montre votre détermination à mesurer les enjeux avant toute décision. Il nous paraît nécessaire que la dimension naturaliste n'échappe pas à la rigueur de cette analyse.

Nous souhaitons vivement que la maison d'arrêt de Colmar soit maintenue et réaménagée conformément aux demandes des syndicats pénitentiaires, de magistrats, du Maire de la Ville de Colmar et de son conseil municipal unanime. Il s'agit de favoriser l'insertion dans le monde du travail en s'appuyant sur les structures industrielles, artisanales et sociales de proximité et d'éviter des déplacements de Colmar à Lutterbach de détenus, de familles et d'intervenants de l'administration judiciaire.

En restant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Wintz', with a stylized flourish at the end.

Maurice WINTZ,
Président Régional